



Evaluation du financement du developpement au Gabon

Rapport Final



Cartographie et feuille
de route pour la mise en
place d'un Cadre National
de Financement Intégré

Ce rapport présente les constatations, les principales conclusions et les recommandations ainsi qu'une feuille de route pour la mise en œuvre de la cartographie des flux de financement. Ce premier rapport sur la cartographie de flux de financement du Gabon reconstitue l'architecture de financement de ses politiques de développement, y compris les ODD. Tout en reconnaissant les inévitables gap des informations, il donne les volumes et les tendances par type des financements du développement disponibles ou potentielles dans le pays, compte tenu des progrès actuels des ODD et de l'impact de la crise du COVID-19 en cours. Il se veut d'abord une contribution à l'analyse du contexte du Programme conjoint biennal du Fonds des Nations Unies pour les ODD (2021-2022) pour appuyer la mise en œuvre des réformes prioritaires du financement des ODD au Gabon. Il vise ensuite à accompagner le Gabon vers l'adoption d'un Cadre National de Financement Intégré (CNFI), conformément au programme d'action d'Addis-Abeba.



Table des matières

1. APPROCHE ET MÉTHODOLOGIE	4
2. LES PRINCIPALES CONTRAINTES AU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT	6
Contexte et priorités de développement durable	6
Besoins de financement pour atteindre les priorités de développement durable	9
Cartographie des financements	10
Flux de financement publics	14
Flux de financement privés	16
Flux de financement vert	18
Suivi, contrôle et transparence	19
Aperçu des avancées des ODD	21
3. RECOMMANDATIONS	23
Feuille de route CNFI	24
i. Réformes et activités qui sont déjà en phase d'exécution ou d'étude dans le cadre des activités du Programme Conjoint	
ii. Réformes et activités spécifiques, complémentaires aux réformes en cours dans la sphère des finances publiques	
iii. Réformes et activités qui ont été proposées et discutées, mais qui nécessiteraient d'être mûries davantage	
Cadre de gouvernance du CNFI	25
Tableau 1 Feuille de route pour l'élaboration d'un CNFI « profondément vert et bleu »	26-47

1. APPROCHE ET MÉTHODOLOGIE



L'évaluation du financement du développement est un outil du PNUD permettant d'identifier les principales opportunités pour mobiliser les financements supplémentaires et pour optimiser l'utilisation des ressources financières existantes pour atteindre les ODD. Le désalignement entre les fonctions de planification et de politique financière du Gouvernement, une focalisation étroite sur les ressources publiques pour financer les ODD et la participation d'un groupe restreint de parties prenantes au dialogue et au processus décisionnel sur le financement des ODD sont des défis majeurs dans de nombreux pays, y compris le Gabon.

Grâce à un processus de dialogue basé sur une analyse accessible, un DFA aide le Gouvernement et ses partenaires à bâtir un consensus autour des solutions à même de relever ces défis de financement.

L'analyse commence par un bilan des progrès et du contexte stratégique et cadre institutionnel du développement durable au Gabon. Elle fait le point sur les quatre dimensions d'un Cadre National de Financement Intégré (CNFI), conformément au programme d'action d'Addis-Abeba :

1. **Analyse quantitative des tendances des flux de financement du développement ;**
2. **Analyse qualitative des politiques de financements pour les flux publics et privés ;**
3. **Les systèmes de contrôle et de suivi indispensables pour mieux aligner les flux de financement avec les résultats de développement ;**
4. **La gouvernance et le système de coordination pour la mise en œuvre d'une stratégie de financement des ODD dans un CNFI.**

Quatre dimensions du CNFI

“L'évaluation du financement du développement est un outil du PNUD permettant d'identifier les principales opportunités pour mobiliser les financements supplémentaires et pour optimiser l'utilisation des ressources financières existantes pour atteindre les ODD.”



Le CNFI offre un cadre de financement souple et holistique qui permet d'intégrer les objectifs de développement durable à long terme, tout en intégrant la problématique de court terme de la relance économique, tel que préconisé par le PAT. L'adoption du PAT est une opportunité pour articuler un cadre de financement souple et global pour assurer sa mise en œuvre. Cette approche permet de poursuivre les multiples recommandations pour les différents flux de financement moyennant une approche unique et cohérente.

Ce travail a été conduit en deux phases : une phase de collecte et d'analyse de données et une phase de dialogue avec toutes les parties prenantes

Le dialogue de financement a offert l'opportunité aux différentes parties prenantes d'échanger leur point de vue sur les principales opportunités et défis à l'accélération du développement durable au Gabon. L'objectif du dialogue était de s'accorder sur un agenda consensuel de réformes concrètes liés aux priorités communes du développement durable au Gabon. Spécifiquement le dialogue de financements a permis de :

i. S'accorder sur la narrative émergente concernant les opportunités et défis du financement du développement durable au Gabon.

ii. S'accorder sur les axes d'interventions prioritaires afin d'accélérer le financement du développement durable au Gabon

iii. Introduire l'approche d'une feuille de route pour la mise en place d'un Cadre National de Financement Intégré « profondément vert », ainsi que :

- **Les ressources nécessaires (financières, RH, autres, ...)**
- **Les capacités disponibles**
- **Les responsabilités des parties prenantes**
- **Les résultats envisagés**

2. LES PRINCIPALES CONTRAINTES AU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Contexte et priorités de développement durable

La situation économique du Gabon est tributaire de la demande des principaux pays importateurs de ses principaux produits d'exportation que sont le pétrole, le manganèse et le bois. Cette dépendance influence fortement les finances publiques. Depuis 2019, la COVID-19 a vigoureusement impacté l'économie et le social. La croissance économique pourrait chuter de 3,4% en 2020.

La pandémie de la COVID-19 a mis en relief, voire amplifié, les contraintes structurelles qui existaient avant son avènement, y compris la faiblesse de la planification, la fragilité de la gestion macroéconomique et le manque d'efficacité des investissements publics qui sont, par ailleurs, toujours utilisés comme variable d'ajustement. Il en est de même des dysfonctionnements dans les allocations des ressources (publiques et privées), ce qui ne permet pas à l'économie gabonaise de réaliser tous ses avantages comparatifs afin de se diversifier et de monter en gamme, seule issue pour renforcer la résilience aux chocs exogènes (PNUD, 2020).

La transformation économique demeure lente et tributaire du recyclage des surplus des revenus pétroliers. Cette situation n'a pas encore permis de diversifier les allocations d'investis-



La part de l'économie verte (agriculture, forêt, éco-tourisme etc.) est très faible, avec seulement 3% des allocations de capital.

La part de l'économie verte (agriculture, forêt, éco-tourisme etc.) est très faible, avec seulement 3% des allocations de capital. Du fait de l'exode rural et du vieillissement de la population rurale, l'agriculture ne capte que 1% du facteur travail (PNUD, 2020).



La pandémie de la COVID-19 a mis en relief, voire amplifié, les contraintes structurelles qui existaient avant son avènement, y compris la faiblesse de la planification, la fragilité de la gestion macroéconomique et le manque d'efficacité des investissements publics qui sont, par ailleurs, toujours utilisés comme variable d'ajustement. Il en est de même des dysfonctionnements dans les allocations des ressources (publiques et privées), ce qui ne permet pas à l'économie gabonaise de réaliser tous ses avantages comparatifs afin de se diversifier et de monter en gamme, seule issue pour renforcer la résilience aux chocs exogènes (PNUD, 2020).

Le Gabon reste encore peu attractif du fait de l'étroitesse du marché intérieur, la lourdeur des procédures administratives, la faible productivité du travail, les coûts de production élevée, une main-d'œuvre rigide et insuffisamment qualifiée, et la faiblesse des infrastructures. Ces multiples obstacles structurels signalent que de réformes concertées, avec tous les acteurs concernés et ciblés selon les besoins spécifiques des secteurs concernés, seront nécessaire afin de surmonter ces obstacles structurels. Par exemple, l'essor de l'éco-tourisme souffre de barrières importantes au-delà des manques de financement : i) faible capacités d'accueil et d'offre touristique ; ii) coût du capital élevé. Il affecte la rentabilité et perturbe le renforcement des capacités hôtelières ; iii) le transport aérien agit sur les flux touristiques à la fois par les tarifs et par les capacités de l'offre ; iv) le coût et la piètre qualité des infrastructures routières vers l'intérieur du pays, de la fourniture d'électricité sont également des facteurs qui handicapent le développement du tourisme.

Le Gabon se trouve devant le triple défi de stimuler, diversifier et partager la richesse nationale

Malgré son classement parmi les PRITS, le Gabon reste fortement contraint par ses indicateurs sociaux qui sont caractéristiques de ceux des PMA. De très fortes disparités en matière de pauvreté existent entre provinces. L'inégalité impacte le progrès en matière de développement humain. Le bilan des ODD fait en 2019 a mis en avant des progrès notoires et confirmé que les efforts consentis par le passé doivent être amplifiés dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la protection sociale.

Face à ce contexte macro-économique et social compliqué, le Gabon se trouve devant le triple défi de stimuler, diversifier et partager la richesse nationale tout en rationnant l'exploitation de ses ressources naturelles et en préservant l'environnement. Relever ce défi requiert une vision commune du développement durable, basée sur une approche holistique et plurisectorielle qui intègre à la fois une volonté de préservation de l'environnement ainsi que les objectifs de développement socio-économique.

Sans une planification et une atténuation minutieuse, les activités de développement lancées pour soutenir la diversification économique et l'amélioration de la sécurité alimentaire au Gabon pourraient entraîner des taux élevés de déforestation, de destruction d'habitats, d'insécurité nationale, d'extinction élevée des espèces et de déstabilisation des moyens de subsistance des communautés dépendant des forêts.

Depuis 2010, les priorités nationales de développement du Gabon sont portées par le Plan Stratégique Gabon Emergent, un ensemble d'orientations stratégiques mettant en œuvre la Vision souhaitée d'un Gabon émergent à l'orée 2025. Cependant sa mise en œuvre souffre d'un manque systématique d'alignement entre les priorités de développement exprimées au niveau national, l'évolution des politiques nationales et, en particulier, les flux financiers et les investissements du budget national; le manque de programmation et de budgétisation nationales basées sur les ODD; l'absence de vision globale de l'investissement public ; et le décalage spécifique entre la vision du «Gabon Vert» dans le PSGE et les schémas actuels d'investissements publics et privés, notamment à partir du budget national.

Les différentes stratégies de développement sectorielles et environnementales issues du PSGE dénotent la volonté au plus haut niveau de l'Etat afin de diversifier les sources de croissances économiques, réduire les inégalités, etc. Ce-



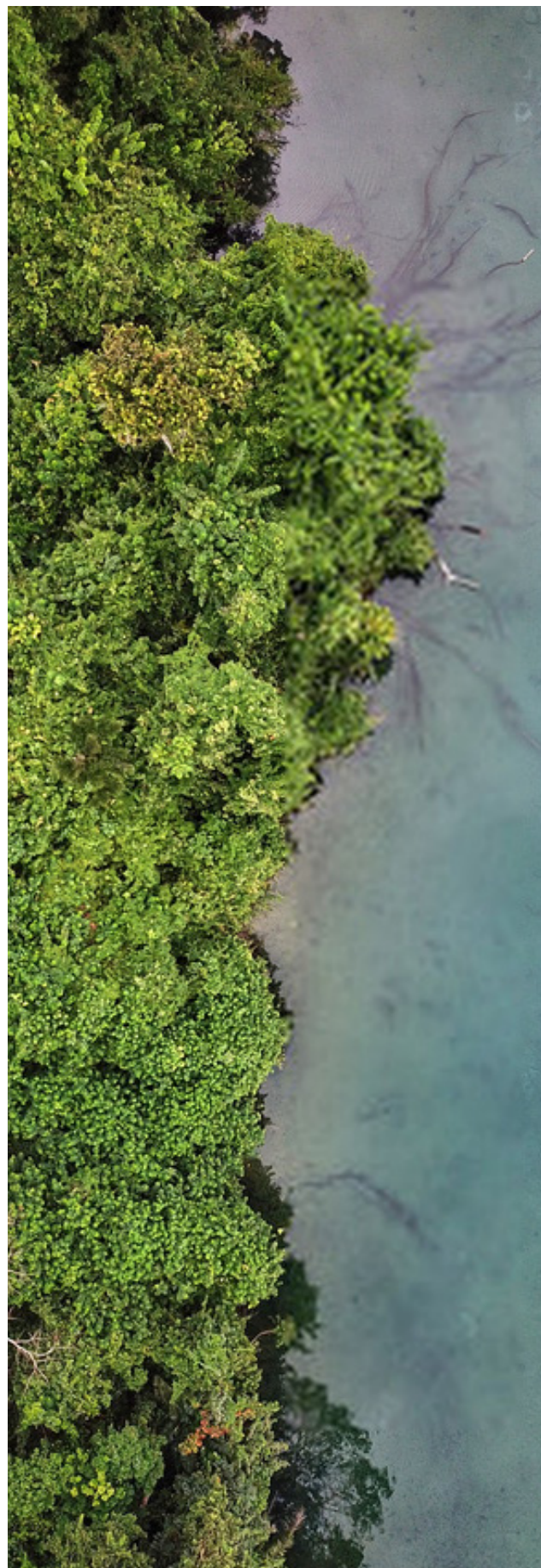
Les capacités de mise en œuvre des politiques doivent cependant aussi être renforcées pour assurer une présence effective de l'administration publique dans tous les pans de l'affectation des terres, de la certification des forêts et de l'évaluation de la gestion des ressources naturelles (NATIONS UNIES, 2020).

A cela s'ajoute la nécessité de procéder à l'évaluation continue du bilan carbone du Gabon, dans la perspective des négociations et arbitrages internationaux. Le Gabon dispose d'un potentiel d'atténuation et de capacité d'absorption des émissions de gaz à effet de serre produits par les pays développés. Ses avantages comparatifs sont à ce jour sous-exploité d'un point de vue de potentiel de mobilisation de financement.

Le Gabon dispose d'un potentiel d'atténuation et de capacité d'absorption des émissions de gaz à effet de serre produits par les pays développés.

Besoins de financement pour atteindre les priorités de développement durable.

La Vision du Gabon Emergent à l'horizon 2025 ne s'appuie pas sur des estimations des besoins de financement pour sa réalisation. Les plans opérationnels ainsi que leurs déclinaisons en programmes et actions ne spécifient pas non plus leurs coûts. Le Plan de Relance Économique (PRE) triennal 2017-2019 fait mention d'un programme triennal d'investissement reposant pour une large part sur l'investissement privé dans le cadre de partenariats publics privés à développer.



Les besoins d'investissements pour atteindre les objectifs nationaux liés à l'environnement, établis principalement dans le 'Plan Opérationnel Gabon Vert' (2015), ne sont pas chiffrés non plus. environnemental.

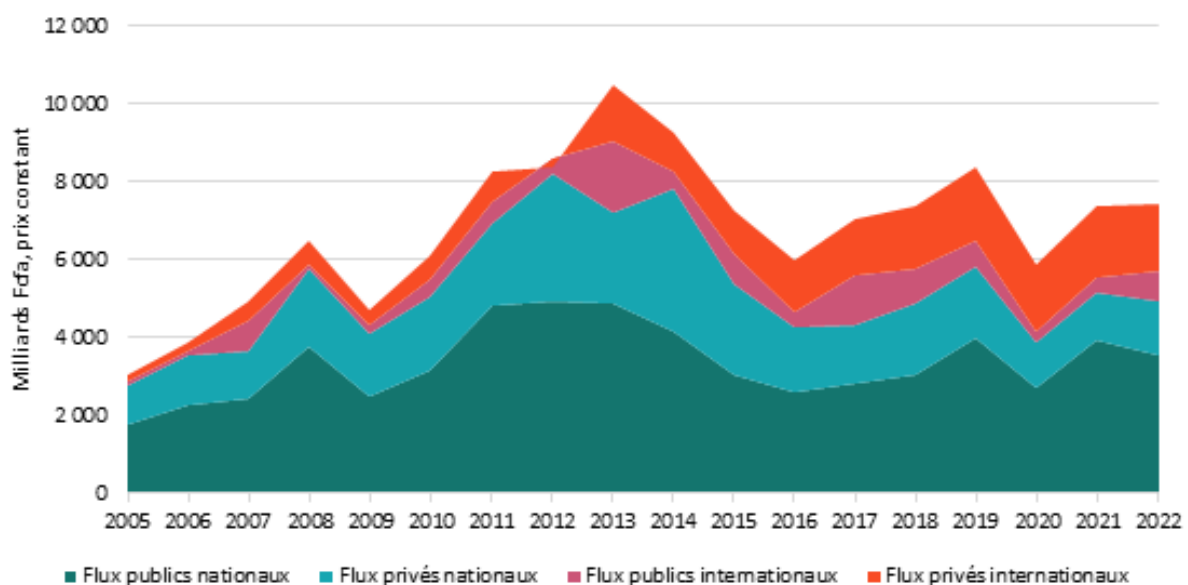
Le POGV ne spécifie pas les contributions financières attendues de ces différents partenaires publics et privés. Malgré le manque de détail, les besoins de financement sont clairement importants à travers les trois domaines de développement durable – social, économique et environnemental.

Cartographie des financements.

Historiquement, le financement du développement au Gabon repose principalement sur les recettes publiques, l'investissement privé et les investissements directs étrangers (IDE). Cependant, les recettes publiques et l'investissement privé national sont en déclin structurel. Cette tendance se traduit par une stagnation du financement au développement en pourcentage du PIB, ainsi que la croissante dépendance des flux de financement internationaux.

La tendance historique de financement du développement disponible pour le Gabon marque une légère augmentation depuis 2005 (Erreur ! Source du renvoi introuvable.). Le taux de croissance annuel composé des flux de financement depuis 2005 est de 4.5%. En prix constant (2000) ils ont pratiquement doublé d'environ 3,000 milliards de Fcfa en 2005 à près de 5,856 milliards de Fcfa en 2020.

Figure 1 Évolution du financement du développement au Gabon (milliards de Fcfa, prix constant)



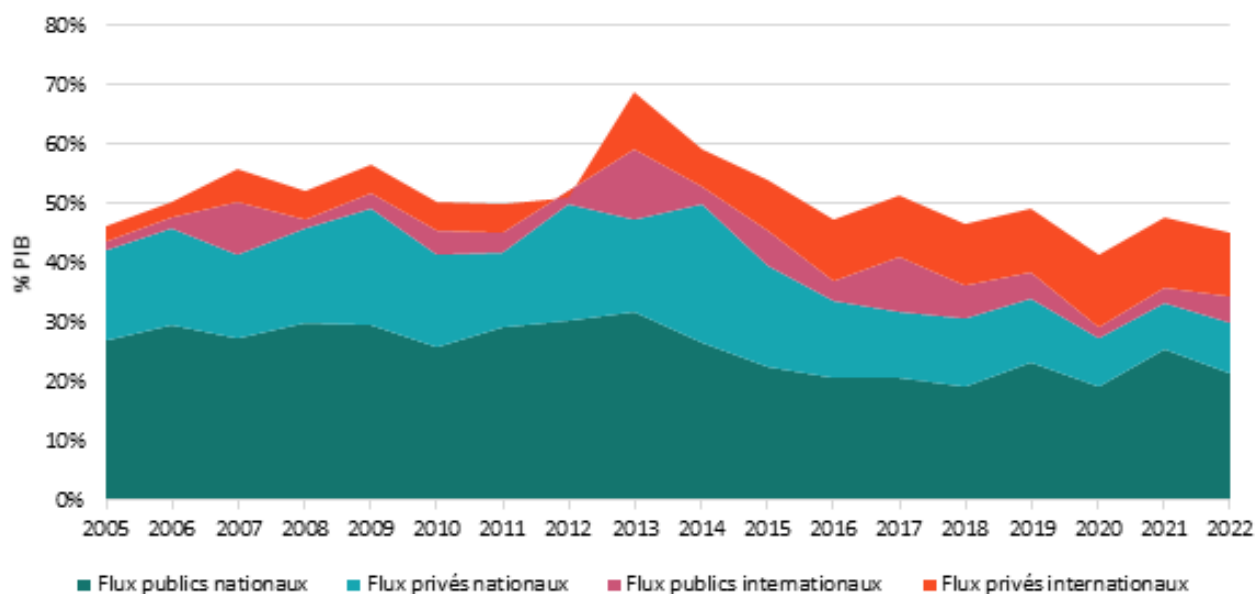
Sources : Calculs des auteurs basés sur les données de DGBFIP/DGEPEF, DGD/DGEPEF, l'OCDE, la Banque Mondiale et le FMI.

Cependant, cette augmentation cache une forte sensibilité du financement du développement au Gabon aux crises économiques mondiales. Depuis 2005 il y a eu trois périodes de décroissance qui coïncident avec la crise économique de 2008, la crise des prix du pétrole en 2014 et les conséquences de la pandémie globale en 2020. Le pic de financement du développement au Gabon fût atteint en 2013, correspondant à 5,976 milliards de Fcfa (prix réel).

Depuis, la récupération entamée sur la période 2016-19 n'a atteint que 4,861 milliards de Fcfa, 19 % en dessous des valeurs de 2013. Pour 2020 nous estimons que le financement du développement au Gabon baissera d'environ 1,159 milliards de Fcfa à 3,701 milliards de Fcfa (prix réel).

Par rapport au PIB le financement du développement au Gabon a stagné (Figure 2). En 2005 le financement du développement total équivalait à 46.3% du PIB, ce qui est au-deçà de la moyenne de 44.7 % du PIB pour la période 2020-2022, selon nos calculs. Le paysage de financement du développement au Gabon s'est donc dégradé graduellement sur les 15 dernières années. Nos projections pour le court terme dénotent de fortes contraintes de financement. Ceci indique la pertinence du GdG de considérer l'établissement d'un CNFI afin d'accélérer la mobilisation de financement en ligne avec les priorités de développement nationales et les ODD.

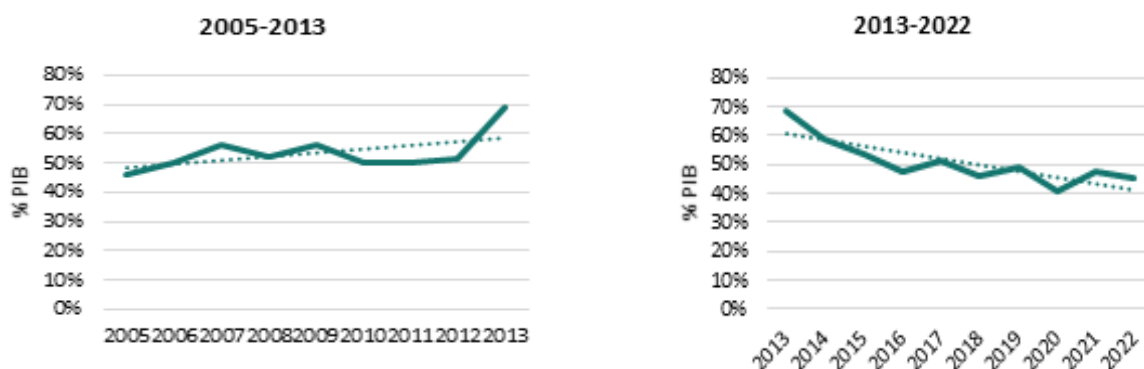
Figure 2 Évolution du financement du développement au Gabon (% PIB)



Sources : Calculs des auteurs basés sur les données de DGBFIP/DGEPPF, DGD/DGEPPF, l'OCDE, la Banque Mondiale et le FMI.

Les 15 dernières années, le Gabon a connu deux périodes distinguées de financement du développement (**Figure 3**). La première période, qui s'est déroulée de 2005 à 2013, a été marquée par une hausse du financement disponible du développement par rapport au PIB, principalement tributaire de la hausse des flux de financement internationaux. Puis, à partir de 2013, déclenchée par la crise des prix du pétrole, le financement total disponible pour le développement par rapport au PIB a marqué une tendance à la baisse. En 2020 les retombés économiques de la crise du Covid-19 ont subitement sapé l'amorçage d'une remontée en 2019.

Figure 3 Tendances de financement du développement total au Gabon



Sources : Calculs des auteurs basés sur les données de DGBFIP/DGEPP, DGD/DGEPP, l'OCDE, la Banque Mondiale et le FMI

La composition du financement du développement au Gabon a évolué progressivement au cours des 15 dernières années (Figure 4). Les flux privés et les flux internationaux ont gagné en importance, tout en restant inférieurs aux valeurs des flux publics et nationaux.

Ce changement est la combinaison à la fois d'une baisse des financements publics et nationaux ainsi qu'une augmentation des financements internationaux et privés du développement par rapport au PIB. En Fcfa constant la tendance haussière des flux privé et internationaux est plus élevée que celle des flux publics et nationaux

Figure 4 Composition du financement pour le développement au Gabon



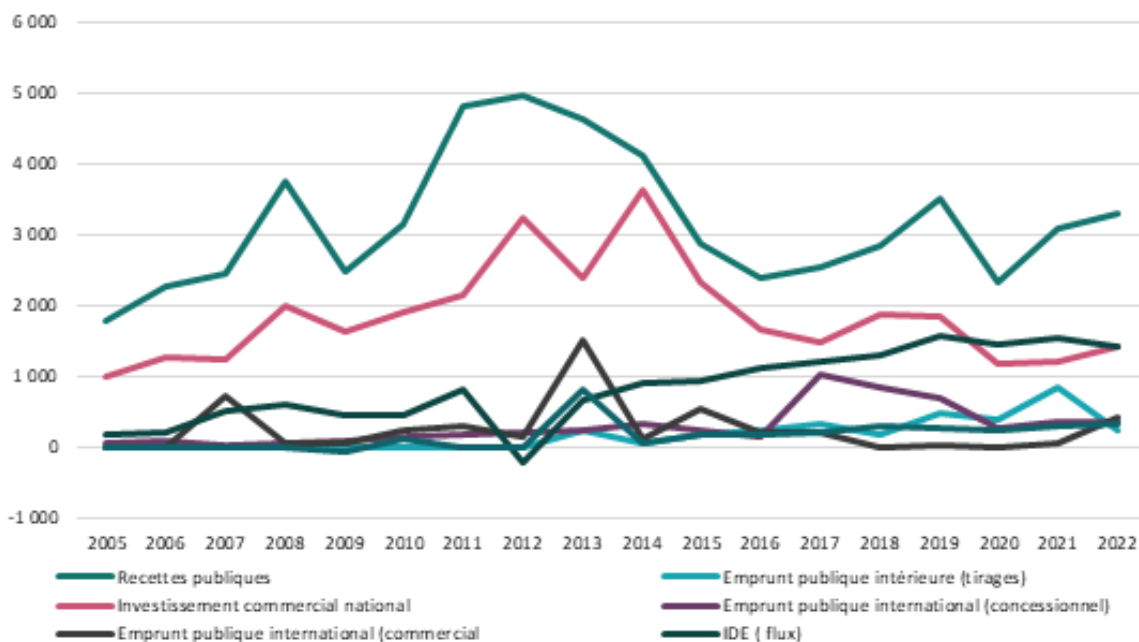
Sources : Calculs des auteurs basés sur les données de DGBFIP/DGEPP, DGD/DGEPP, l'OCDE, la Banque Mondiale et le FMI.

La hausse des flux privés et internationaux par rapport au PIB est d'autant plus significative vu la stagnation du financement total par rapport au PIB. Ceci indique l'importance de considérer comment aligner d'avantage les investissements privés aux ODD au Gabon, par exemple en incluant les parties prenantes du secteur privé dans le processus d'élaboration d'un CNFI. Cependant, depuis 2014 les flux privés ont connu une tendance à la baisse.

La tendance décroissante des flux publics ces 15 dernières années est alarmante, tenant compte du rôle critique des finances publiques pour financer le développement. L'adoption d'un CNFI pourrait aider à développer une stratégie de financement du développement afin d'indiquer le besoin d'une approche stratégique afin de renverser ces tendances.

Historiquement, le financement du développement au Gabon repose principalement sur les recettes publiques, l'investissement privé et les investissements direct étrangers (IDE) (Figure 5). Suite à la crise du prix du pétrole en 2014, le rôle des prêts concessionnels s'est accentué sur la période 2015-2019. Depuis 2013, le Gouvernement a commencé à emprunter sur le marché national et régional afin de financer le déficit public. Ces tirages nationaux sont prévus de jouer un rôle important dans le financement de sortie de crise du COVID-19.

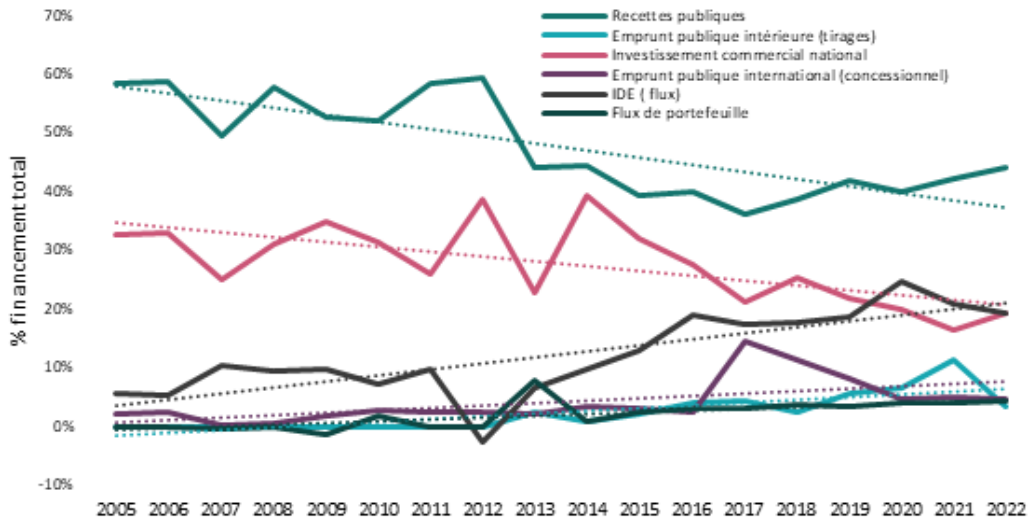
Figure 5 Principaux flux de financement du développement au Gabon



Sources : Calculs des auteurs basés sur les données de DGBFIP/DGEPF, DGD/DGEPF, l'OCDE, la Banque Mondiale et le FMI.

L'évolution de la composition relative du paysage de financement du développement au Gabon est sur le point de changer significativement (Figure 6). La part relative des deux flux de financement principaux – les recettes publiques et l'investissement privé national - dans la totalité du financement du développement au Gabon a diminué fortement. La part des recettes publiques est passée de 58% du total en 2005 à 40% en 2020. La part des investissements privés est passée de 33% en 2005 à 20% en 2020. En comparaison, les IDE ont marqué une tendance fortement haussière, venant de 5% en 2005 à 25% en 2020, dépassant ainsi les investissements privés nationaux en 2020.

Figure 6 Évolution de la composition relative des flux de financement au Gabon



Sources : Calculs des auteurs basés sur les données de DGBFIP/DGEPP, DGD/DGEPP, l'OCDE, la Banque Mondiale et le FMI.

La pandémie Covid-19 a considérablement dégradé les finances publiques. La baisse du prix du pétrole et la faiblesse de l'activité non-pétrolière se sont traduits par une forte baisse des recettes fiscales. L'augmentation des dépenses publiques dans le cadre des mesures d'appui au secteur réel pour faire face à la crise économique s'est traduite dans un besoin de financement budgétaire et extérieur important. Ces besoins ont été financé principalement par l'émission de dette avec le soutien des donateurs. La crise COVID-19 a exposé des pressions importantes dans la capacité du budget à subvenir aux besoins d'investissement public ainsi que la soutenabilité de la dette publique.

Ce contexte marque deux priorités pour la mise en œuvre d'une stratégie de financement de développement qui devrait en premier lieux

- i) limiter la dépendance des flux internationaux en mettant l'accent sur la mobilisation des ressources domestiques ; et en second lieu
- ii) maximiser l'alignement et les contributions des investissements privés sur les priorités de développement durable et les ODD du Gabon.



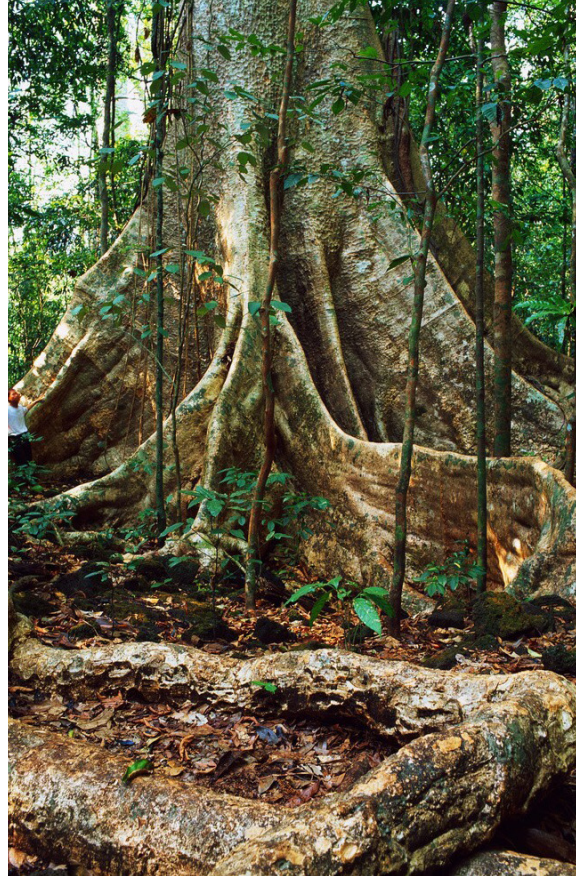
Flux de financement publics

Le contexte au Gabon est marqué par des contraintes budgétaires importantes. Les faibles volumes de collecte de recettes limitent les ressources disponibles pour que le Gouvernement investisse dans son plan national de développement. L'accroissement récent du niveau de la dette, provoquée par un recours accru aux emprunts, a entraîné une augmentation des paiements d'intérêts. La marge de manœuvre pour financer les déficits budgétaires moyennant l'emprunt est limitée suite à l'impact conjoncturel de ces emprunts liés aux financements des mesures d'appui anti-covid-19.

En conséquence, l'accroissement des paiements des intérêts dus depuis le début de la crise du pétrole réduit l'espace budgétaire des dépenses sociales et des investissements publics. Dans ce contexte d'espace budgétaire réduit il est d'autant plus important d'assurer l'impact maximum des investissements publics afin d'établir les fondements nécessaires à la diversification économique sur le moyen terme, ainsi qu'assurer un ciblage effectif des dépenses sociales afin de protéger les ménages pauvres et vulnérables des conséquences néfastes de la pandémie.

Cependant, malgré les importantes avancées faites dans l'amélioration de la gestion des finances publiques, les structures du système restent fragiles. Ces faiblesses de gestion des finances publiques risquent de saper les efforts de financement d'une reprise post-COVID-19 plus résiliente et inclusive.

La dépendance des finances publiques des revenus issus du secteur pétrolier et le secteur non-pétrolier de la commande publique représente un risque majeur et qui explique la vulnérabilité des flux de financement du Gabon aux chocs externes. En raison de la volatilité des recettes pétrolières, la viabilité budgétaire repose sur une meilleure mobilisation des recettes hors pétrole.



En conséquence, l'accroissement des paiements des intérêts dus depuis le début de la crise du pétrole réduit l'espace budgétaire des dépenses sociales et des investissements publics.

Une contrainte fondamentale aux efforts de diversification économique est la faible efficacité de l'investissement public. Le Gabon présente une corrélation sensible entre son niveau d'investissement public avec la situation économique. En plus, l'investissement public n'a pas d'effet d'entraînement sur celle de la croissance. La phase de planification des investissements est éclatée : aucun acteur ne dispose d'une vision consolidée, précise et chiffrée des investissements et activités qui participent à l'atteinte des objectifs stratégiques. De ce fait l'articulation entre la planification nationale et sectorielle, de même qu'entre les différentes entités publiques, n'est pas assurée et l'information relative à l'investissement n'est pas consolidée.

La communauté des bailleurs joue un rôle croissant dans le financement du développement au Gabon. Cependant, le faible taux d'absorption de l'APD du Gabon représente un goulot d'étranglement, notamment imputable à la faible harmonisation et à l'insuffisance de dialogue sur les interventions des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Contrairement à d'autres PRITS les AFO au Gabon ne marquent pas d'augmentation substantiels. Une plus grande mobilisation des AFO dépendra de l'amélioration du climat des affaires du pays.

Flux de financement privés

Le Plan de Relance de l'Économie (2017-2019) avait consacré le secteur privé comme l'un des leviers de la transformation économique et social du Gabon. Cependant, le secteur privé du Gabon, principalement composé de PME, n'est connu que de manière approximative. Ce qui limite l'efficacité et le ciblage des politiques de renforcement du secteur privé.

La forte augmentation du crédit donné par les institutions financières ne se traduit pas forcément en plus de financement pour les PME ou pour les secteurs économiques prioritaires. Les banques ont tendance à privilégier les grandes multinationales au détriment des petites entreprises locales. Le manque de garanties (e.g. titres fonciers), la faible éducation financière et les taux d'intérêts élevés entravent l'accès des PME aux crédits. Ces difficultés sont d'autant plus pertinentes dans les zones rurales et le secteur agricole. Malgré cela, le Gabon n'a pas à ce jour mis en place des alternatives de crédit subventionné pour les secteurs à forts potentiels.



En conséquence, l'accroissement des paiements des intérêts dus depuis le début de la crise du pétrole réduit l'espace budgétaire des dépenses sociales et des investissements publics.



L'intermédiation bancaire est limitée et le faible taux de bancarisation affecte le recours au crédit et, par ricochet, l'investissement privé domestique.

L'intermédiation bancaire est limitée et le faible taux de bancarisation affecte le recours au crédit et, par ricochet, l'investissement privé domestique. Cependant, le nombre de comptes mobile money est largement supérieur aux comptes bancaires traditionnels, offrant une opportunité d'accélérer le déploiement plus large de la finance numérique au service du développement durable, grâce à l'innovation de marché et à la coopération internationale. La microfinance, qui demeure encore en grande partie informelle et non-règlementée, est en plein essor.

La volonté d'impulser une croissance forte et durable a suscité des initiatives particulières tournant autour de la promotion de la bonne gouvernance et d'amélioration du climat des affaires, l'assouplissement des codes d'investissement sectoriels et l'amélioration du cadre général des affaires. Le développement de la ZERP de Nkok démontre qu'il est possible de développer des filières économiques à fort avantage comparatif et générer de la valeur ajoutée moyennant la transformation locale. Reste cependant le défi d'émuler cette approche pour les autres secteurs prioritaires du Gabon vert, tels que l'agriculture, l'agro-business, etc.

Les flux d'IDE ont marqué une forte tendance à la hausse au cours des dernières années. Cependant, ils se limitent encore trop aux secteurs des ressources extractives. Ils ne peuvent donc pas jouer un rôle moteur dans la diversification économique et le financement des filières du Gabon Vert.

Faute de ressources suffisantes, l'État dépend largement des financements privés pour se doter des infrastructures, notamment moyennant les Partenariat Public Privé (PPP). Il serait important d'assurer la concurrence sur les marchés d'infrastructures et de mieux encadrer et contrôler le recours aux PPP, ainsi que l'alignement du cadre PPP sur les priorités de développement durable du pays

Faute de ressources suffisantes, l'État dépend largement des financements privés pour se doter des infrastructures, notamment moyennant les Partenariat Public Privé (PPP). Il serait important d'assurer la concurrence sur les marchés d'infrastructures et de mieux encadrer et contrôler le recours aux PPP, ainsi que l'alignement du cadre PPP sur les priorités de développement durable du pays.

Flux de financement vert

Il est difficile d'établir une cartographie exhaustive et détaillée des flux de financement publics et privés liés à l'environnement et le climat au Gabon. Bien que disposant d'une Cellule en charge du suivi des FINEX au Ministère de l'Economie, le Gouvernement ne comptabilise pas toutes les finances publiques vertes de manière centralisée et ne fait pas de suivi systématique des investissements privés liés à l'environnement ou en appui au Gabon Vert.

L'allocation des ressources, publics et privés, ne s'est pas suffisamment faite en faveur des infrastructures et de l'économie verte, constituant ainsi un obstacle à la concrétisation des avantages comparatifs du Gabon et une poursuite du développement du pays.

En effet, la biodiversité exceptionnellement riche du pays, le couvert forestier élevé et le faible taux de déforestation offrent d'énormes opportunités pour la conception et la mise en œuvre de modèles de développement durable innovants. Ces modèles ont le potentiel de diversifier le portefeuille économique du pays et d'améliorer la production de ressources agricoles et extractives, tout en assurant la conservation de la biodiversité et l'atténuation du changement climatique - en minimisant et / ou en évitant les émissions et en réduisant les émissions du secteur forestier grâce à de meilleures pratiques forestières.

L'attraction de l'investissement privé sera centrale pour réussir cette démarche. Cela nécessite d'inspirer confiance au secteur privé national et international afin qu'il investisse dans l'économie verte. Cela passerait par un dialogue public-privé soutenu par des partenariats féconds, un environnement des affaires de qualité et des infrastructures de soutien à l'économie verte. Ainsi que par des engagements écologiques réalistes et vérifiables (bilan carbone) pour créer de la richesse dans les territoires tout en prenant en compte les préoccupations des populations locales (insertion dans des chaînes de valeur incisives, création d'emplois décents, mise en place d'infrastructures économiques et sociales conformes aux besoins locaux etc.).

la biodiversité exceptionnellement riche du pays, le couvert forestier élevé et le faible taux de déforestation offrent d'énormes opportunités pour la conception et la mise en œuvre de modèles de développement durable innovants.



Suivi, contrôle et transparence

Le contrôle de l'exécution du budget souffre de modes de gestion dérogatoires. Si la prévisibilité est renforcée par la mise en œuvre progressive de la BOP, le contrôle de l'exécution est en revanche affaibli par l'absence de transparence des modes de gestion des marchés publics passés majoritairement par entente directe.

La comptabilité et le suivi présentent des faiblesses liées à l'intégrité des données et du suivi budgétaire. La fiabilité des informations financières, affectée par la fragilité du contrôle interne, conjuguée à l'absence de suivi sur l'exécution du budget au cours de l'exercice, est un obstacle à un pilotage fin et à l'ajustement des décisions prises.

Les agences d'exécution ne fournissent pas systématiquement un retour d'informations struc-

La mise en œuvre du cadre des dépenses à moyen terme au Gabon n'est pas précédé de conférences programmatiques qui auraient permis des affectations optimales des ressources et des synergies entre les projets.

En conséquence, les ressources sont uniquement allouées au niveau du programme et non des activités, ce qui complique significativement l'atteinte des objectifs et le suivi des résultats.

L'absence d'un suivi continue et systématique des avancés des ODD au Gabon est une contrainte majeure pour l'établissement d'un CNFI. L'architecture institutionnelle de mise en œuvre des ODD reste dans sa phase de démarrage au Gabon. Cependant, le fait que la budgétisation axée sur la performance soit encore en phase de mise œuvre, représente aussi une opportunité pour introduire des éléments de suivi des dépenses budgétaires liés aux ODD ou simplement aux objectifs environnementaux.

La faiblesse de l'écosystème des statistiques contraint significativement les efforts de suivi et de contrôle. L'insuffisance d'informations recueillies par les systèmes de suivi qui s'ensuit n'est donc pas en mesure d'éclairer la conception et la mise en œuvre des politiques financières pour des flux financiers spécifiques. Certaines démarches sont en place en ce qui concerne les finances publiques, cependant celles-ci bénéficieraient d'une centralisation des données, par exemple au Ministère de l'économie.

La participation du public à la gestion du budget se limite à son information, qui demeure faible. Aucun mécanisme n'est en place pour permettre au public de participer directement à la gestion budgétaire. Alors que l'approche de budgétisation par objectifs de programmes a rendu les documents budgétaires plus compréhensibles et complets, l'accès du public aux informations budgétaires reste limité.

Aperçu des avancées des ODD

Les données internationales disponibles sur les avancées du Gabon en matière des ODD donnent un aperçu du chemin qui reste à parcourir (Figure 4Erreur ! Source du renvoi introuvable.). Avec un score de 63,4 sur 100 en 2020, le Gabon se positionne 111ième sur 193 pays. Ce score suggère que le Gabon est en moyenne à 63,4% du chemin vers le meilleur résultat possible dans les 17 ODD.



<https://dashboards.sdgindex.org/profiles/gab>

Les principales contraintes à l'accélération des avancées pour l'atteinte des ODD sont :

- i. La faiblesse de la gouvernance et du processus de planification ;
- ii. La qualité limitée des politiques et interventions ; et
- iii. le financement limité pour soutenir ces efforts (Nations Unies, 2020).



De plus, les diagnostics ayant soutenu les interventions publiques ont été limités de telle sorte que les changements transformationnels attendus ne sont pas bien cernés. Pour cela, les autorités pourraient considérer la valeur ajoutée qu'un CNFI pourrait apporter afin de renforcer ces maillons faibles moyennant une approche globale et mieux coordonnée.

Cependant, cette approche globale et coordonnée est compliquée par l'absence d'un cadre de gouvernance des ODD au Gabon clairement défini. Depuis 2015, le leadership pour la mise en œuvre des ODD au Gabon est passé du Ministère de l'économie au Ministère de l'environnement, pour finalement se retrouver au sein de la Primature. Aussi, l'Agence de Développement Durable (ADD) qui était prévue au sein du Ministère de l'environnement au moment où elle était encore en charge des ODD n'a pas été mise en place.

L'exécution efficace des ODD dépendra de la capacité de mettre en place un cadre de gouvernance efficace, responsable et inclusif (ODD 16). L'articulation d'un CNFI permettrait d'harmoniser le cadre de gouvernance pour le développement durable et les ODD au Gabon avec les organes de gouvernance du PAT et du PSGE. Cette démarche permettrait aussi d'articuler ce cadre de gouvernance harmonisé avec une approche de financement globale alignée sur les priorités du PAT dans le court terme et les ODD dans le long terme.

Recommendations



Feuille de route CNFI

La feuille de route CNFI qui émane de ce processus multipartite représente la vision consensuelle et partagée pour procéder vers l'élaboration d'un CNFI profondément vert et bleu au Gabon. La mise en place d'un tel CNFI permettra aux autorités gabonaises de mieux tirer profit des opportunités de financement existantes et de faire face aux défis de gouvernance qui sont souvent de nature transversale et intersectoriel. Ce cadre de financement souple et holistique permettra d'intégrer les objectifs de développement durable à long terme, tout en assimilant la problématique de court terme de la relance économique, tel que préconisé par le PAT et le PSGE. Il bénéficiera de la mise en œuvre du PAT en mobilisant des sources de financement innovantes, additionnelles pour combler le gap de financement.

A cet effet, les recommandations s'articulent selon les quatre piliers constitutifs d'un CNFI (Tableau 1). Chaque pilier de la feuille de route CNFI est composé de différents axes d'interventions, formulés de manière à clarifier les résultats escomptés. Chaque axe d'intervention est composé d'une série d'activités qui, dans l'ensemble, permettront de réaliser les résultats escomptés. Ces activités représentent l'ensemble des recommandations qui ont été proposées et retenues par le biais du dialogue de financement. Chacune des activités a été confiée à un ministère ou à une agence gouvernementale pour assurer son opérationnalisation, aux côtés des principaux partenaires au développement et des agences gouvernementales qui ont exprimé leur intérêt.

Ces recommandations et activités sous-jacentes représentent trois catégories de réformes en matière de faisabilité et d'urgence d'action :

i. Réformes et activités qui sont déjà en phase d'exécution ou d'étude dans le cadre des activités du Programme Conjoint : La priorité pour ces réformes est d'assurer leur coordination et l'échange d'information efficace avec les parties prenantes concernées. Ces efforts de coordination devront faire l'objet des démarches pour la mise en place du cadre de gouvernance du CNFI.

ii. Réformes et activités spécifiques, complémentaires aux réformes en cours dans la sphère des finances publiques : La priorité pour ces activités est d'en assurer l'ancrage institutionnel concret dans les démarches du PAT, les réformes budgétaires en cours, ainsi que les activités du Ministère de l'environnement et partenaires. Aussi faut-il que ces activités fassent l'objet des discussions entre les autorités gabonaises et les PTFs dans le cadre des appuis budgétaires en lice.

iii. Réformes et activités qui ont été proposées et discutées, mais qui nécessiteraient d'être mûries davantage : La priorité pour ces réformes est de lancer les études de faisabilités et autres pour confirmer la pertinence de ses réformes dans le contexte rapidement évoluant du Gabon. Ces études permettront aussi d'identifier dans les détails les étapes de mise en œuvre de chaque activité, ainsi que les besoins d'analyse additionnelles. En second lieu, ces études devraient aussi identifier plus clairement les besoins de renforcement de capacité afin d'articuler une demande officielle aux PTFs.

Cadre de gouvernance du CNFI

La mise en œuvre réussie d'un CNFI dépend d'un solide soutien politique et d'une large appropriation nationale. Il précise aussi d'un cadre de gouvernance et de coordination intégrant la Présidence, la Primature, permettant d'engager toutes les parties dans le processus consultatif, initié par les dialogues de financements dans le cadre de ce rapport DFA.

L'approche des autorités quant à la manière dont la surveillance et la gestion d'un CNFI seront intégrées dans les institutions existantes est essentielle. Il détermine dans quelle mesure le CNFI peut devenir un élément de planification et de financement du Gouvernement et dans quelle mesure il peut remplir efficacement les fonctions qui réaliseront sa valeur ajoutée potentielle pour le Gouvernement et ses partenaires.

En effet, l'interdépendance des sujets traités nécessite une coordination forte et un échange organisé des informations, à la fois pour garantir la cohérence d'ensemble mais aussi permettre à chaque direction de progresser dans la mise en œuvre de ses réformes. En l'absence d'un pilotage unifié et inter directionnel, la mise en œuvre des réformes risque de devenir plus difficile, au moment où des actions s'imposent.

La participation assidue du Ministère de l'Économie ainsi que du Ministère de l'Environnement tout au long de l'analyse et des dialogues de financement prouve l'intérêt fort des autorités dans l'approche d'un CNFI. Il est cependant nécessaire de tirer profit de cet élan pour mieux harmoniser les cadres de gouvernance du PAT, le PSGE et les ODD entre eux. Ainsi, un des résultats forts et immédiat de la mise en place du CNFI est d'appuyer cette nouvelle 'dynamique des ODD' transversale et inclusive au Gabon, sous le leadership de la Primature.



Tableau 1 Feuille de route pour l'élaboration d'un CNFI « profondément vert et bleu »

RÉSULTATS ESCOMPTÉS	RECOMMANDATIONS ET ACTIVITÉS SOUS-JACENTES	RESPONSABLES POUR LA MISE EN ŒUVRE	ÉCHÉANCES				
			2021	2022	2023	2024	2025
STRATÉGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE : PRIORITÉS DE FINANCEMENT PUBLICS							
A. Accélération de la mobilisation des recettes publiques domestiques	<p>Mise en place d'un cadre de fiscalité verte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des finances publiques (fiscalité et dépenses) en lien avec l'économie verte • Identification d'options pour renforcer les liens entre les prélèvements verts (déjà en place et futurs) et l'utilisation des impôts 'verts' • Dialogue autour des propositions de réformes nécessaires pour la mise en place d'un cadre de fiscalité verte : <ul style="list-style-type: none"> o Mesures incitatives pour les investissements destinés à atténuer les émissions de gaz à effet de serre ou à réduire la consommation d'énergie o Taxes sur les émissions de CO2 et sur l'utilisation de technologies grandes consommatrices d'énergie. • Validation d'une feuille de route correspondante pour la mise en œuvre 	<p>LEAD : DGELF(MER)</p> <p>APPUI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • UNEP • FMI • AfD, • DG Impôts, • PNUD • DG Envir. 	X		X		

**STRATÉGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE :
PRIORITÉS DE FINANCEMENT PUBLICS**

A. Accélération de la mobilisation des recettes publiques domestiques	<p>Lutte contre l'évasion fiscale et les prix de transferts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude pour identifier l'ampleur du problème et les mécanismes d'évasion fiscale au Gabon • Exécution des recommandations des Inspecteurs des Impôts sans frontières (IISF) 	<p>LEAD : DGELF(MER) APPUI : • PNUD • FMI • DG Impôts</p>	X	X			
	<p>Étude sur l'ampleur et les mécanismes parafiscaux au Gabon, ainsi que leur impact sur le développement des secteurs économique vert et bleu</p>	<p>LEAD : DGELF (MER) APPUI : • DG Impôts • PNUD • FMI</p>	X	X			
	<p>Rationalisation des exonérations et dépenses fiscales :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Actualisation des estimations des pertes de recettes attribuables aux incitations fiscales et aux exonérations de droits de douane. o Évaluation du cadre législatif existant et clarifications de la marge de manœuvre pour rationaliser/modifier/éliminer les exonérations fiscales o Cartographie du système discrétionnaire d'incitations fiscales composé de décrets particuliers, d'accords et de conventions <p>• Séquençage des étapes dans une feuille de route pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Création d'une « Unité de Gestion des Exonérations Fiscales », mandaté à réaliser des analyses coûts-avantages périodiques des exonérations fiscales et leur efficacité en matière de mobilisation de financement pour les ODD. o Inclusion des exonérations fiscales retenues dans les Codes des Impôts et des Douanes, ainsi que la nécessité de ratification par le Parlement. o Octroi des incitations fiscales selon des critères transparents de qualification. 	<p>LEAD : DG Impôts APPUI : • PNUD • FMI • DGELF • Cabine MER</p>		X	X	X X X X	X

**STRATÉGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE :
PRIORITÉS DE FINANCEMENT PUBLICS**

<p>B. Mobilisation des financements climatiques à échelle</p>	<p>Approche stratégique et ambitieuse pour mobiliser à échelle le financement climatique du Fond Vert pour le Climat (FVC) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation approfondie des principales contraintes (financières, techniques, juridiques, capacités et de gouvernance) pour : <ul style="list-style-type: none"> o Accélérer le processus d'accréditation de la CDC comme entité nationale au FVC, ainsi que l'identification d'autres candidats potentiels à l'accréditation ; o Mutualiser les efforts entre la CNC et les principales ONGs liés à l'environnement ; o Actualisation du Plan d'Investissement Climat (PIC) pour développer un portefeuille stratégique de projets concrets et bancables pour mobiliser à échelle le financement climatique du FVC • Renforcement des capacités pour répondre aux normes financières, les sauvegardes environnementales et sociales et le genre du FVC. • Identification et incorporation des passerelles institutionnelles entre les différentes mesures et approches existantes au Gabon liées au climat et à l'environnement. • Plaidoyer pour renforcer la dimension régionale des projets du FVC concernant le Bassin du Congo. 	<p>LEAD : CNC APPUI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PNUD • WWF • CDC • ONGs Envir. 			<p align="center">X</p> <p align="center">X</p>		<p align="center">X</p> <p align="center">X</p>
--	--	---	--	--	---	--	---

**STRATÉGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE :
PRIORITÉS DE FINANCEMENT PUBLICS**

C. Gestion de la dette crédible et soutenable à moyen terme	<p>Mobilisation des financements moyennant des échanges dette-nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification d'opportunités pour renforcer des cadres d'échange dette-nature au Gabon, en vue de couvrir les besoins d'investissements à réaliser dans les domaines de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, de la réduction de la consommation d'énergie et de la préservation des écosystèmes forestiers et marins. 	<p>LEAD : Min Environnement, DG dette,</p> <p>APPUI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AfD • PNUD • TNC 	X	X			
	<p>Comptabilisation du capital naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des services écosystémiques fournis par le Gabon à la planète (activité du Programme Conjoint du Joint SDG Fund) ; • Cartographie des services écosystémiques actuels au Gabon ; • Identification des besoins en renforcement des capacités des institutions environnementales et de la DG Statistique pour systématiser l'intégration du capital naturel dans les comptes nationaux ; • Lancement d'un plaidoyer pour l'intégration du capital naturel dans les comptes nationaux du Gabon afin d'augmenter le PIB et assouplir mécaniquement le ratio Dette/PIB. <ul style="list-style-type: none"> o Associer le « Comité Spécial de l'Assemblée Nationale pour le Suivi de l'Évolution de la Dette » ; o Contribuer à la démarche pour la mise en place d'une nouvelle stratégie pour la dette 	<p>LEAD : DG Statistique</p> <p>APPUI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • UNECA • PNUD • CNC • DG Dette • CNPAT • L'Assemblée Nationale 	X X X X	X X X X	X X		

**STRATÉGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE :
PRIORITÉS DE FINANCEMENT PUBLICS**

<p>D. Renforcer l'alignement entre le Budget et les priorités nationales de développement verts et bleus</p>	<p>Introduire la budgétisation climatique et la budgétisation pour le genre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'une approche budgétaire verte et rose (Activité du Programme Conjoint du Joint SDG Fund) • Adoption d'une feuille de route pour la mise en place d'une budgétisation climatique et rose, ainsi que des mesures intermédiaires, telles que : <ul style="list-style-type: none"> o L'étiquetage climatique, genre et/ou ODD du budget o Le renforcement du contrôle parlementaire et citoyen des dépenses climatiques, de genre et/ou des ODD, moyennant la mise en place de certificats de conformité ; o L'intégration d'une approche de réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience dans les budgets nationaux, basé sur l'étude de l'ANPN. <p>Elaboration des cadres de dépenses à moyen terme sectoriels et au niveau des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Institutionnalisation d'une conférence programmatique annuelle précédant la conférence budgétaire pour assurer les arbitrages techniques sur la base des critères de durabilité communément acceptés. 	<p>LEAD : Min. du Budget et des Comptes Publics</p>					
		<p>APPUI : <ul style="list-style-type: none"> • Min des affaires sociales • PNUD • UNEP • CNC • ROSCEVAC • CENAPF </p>	X	X	X	X	
			X	X	X		

**STRATÉGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE :
PRIORITÉS DE FINANCEMENT PUBLICS**

<p>E. Mise en place d'un cadre de partenariats publics-privés (PPP) profondément vert</p>	<p>Évaluation du cadre institutionnel et réglementaire des PPP selon les principes des « people-focused PPP » de l'UNECE pour identifier les réformes clés afin d'aligner le cadre juridique des PPP sur les priorités de développement du PSGE (PAT) et les ODDs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'application de critères de 'PPP durables' comme levier pour booster le développement économique et social, à travers la prise en compte de facteurs tels que l'emploi, l'équité sociale, la promotion de groupes vulnérables, la protection de l'environnement, etc. : • La mise à niveau les standards et critères de sélection de partenariats ainsi que des études d'impact environnementaux correspondants, selon les normes internationales appliqués par les principaux PTFs (Banque Mondiale, IFC) • Le renforcement des critères et normes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) appliqués par le FGIS et la CDC dans leur gestion d'actif et de projets pour faciliter leur validation environnementale des financements de projets fournis par les PTFs. <p>Adoption d'une procédure standard de validation et de gestion des projets dans le nouveau répertoire de projets d'investissements publics</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôler l'opportunité du choix des dépenses, la pertinence des coûts et recourir systématiquement aux appels d'offre sous peine d'une pénalisation • Le renforcement des capacités de hiérarchisation et l'amélioration des méthodes de sélection des projets d'investissement publics à intégrer dans le PIP. <p>L'intégration des critères de durabilité, de genre et d'investissement vert dans les mandats et les contrats annuels de performance des organismes responsables de la mobilisation de l'investissement privé au Gabon, tels que l'ANPI, le HCI, etc.</p>	<p>LEAD : Min. Promotion des investissements ; L'ANPI</p> <p>APPUI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FMI • Banque Mondiale • FGIS • CDC • HCI • Min des TP • Min du budget 	<p align="center">X</p>	<p align="center">X</p>	<p align="center">X</p>	<p align="center">X</p>	<p align="center">X</p>
--	--	--	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

**STRATÉGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE :
PRIORITÉS DE FINANCEMENT PUBLICS**

<p>F. Élaboration d'une stratégie nationale pour l'aide publique au développement</p>	<p>Renforcement des capacités de la Cellule de coordination des PTFs au sein du Min. de l'Economie. :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du suivi et la transparence des activités des bailleurs de fond afin d'améliorer la concertation et coordination entre PTFs et le Gouvernement du Gabon. • Clarification des attentes et priorités du Gouvernement du Gabon en matière de financement des partenaires techniques et financiers (PTFs) concernant les priorités de développement durable. • Identification d'opportunités pour catalyser davantage les financements privés moyennant l'utilisation de l'APD (blending) avec d'autres interventions de développement. <p>Renforcement des capacités des acteurs concernés pour faciliter le processus de validation administratif des décaissements des bailleurs de fonds</p>	<p>LEAD : Min. de l'Economie. (Cellule FINEX)</p> <p>APPUI : • PNUD • L'UE</p>		<p align="center">X</p> <p align="center">X</p> <p align="center">X</p> <p align="center">X</p>	<p align="center">X</p>		
--	---	---	--	---	--------------------------------	--	--

STRATEGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE : PRIORITÉS DE FINANCEMENT PRIVÉS

<p>G. Faciliter l'accès au crédit pour les PME dans les secteurs prioritaires de l'économie verte et bleue</p>	<p>Études de l'écosystème de l'innovation financière et la finance digitale (opportunités, acteurs, risques, impact sur l'inclusion financière, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des opportunités pour financer davantage les secteurs économiques verts et bleues, ainsi que les priorités sociales et du genre • Identification des arbitrages politiques en matière de développement de la finance digitale, la promotion de l'inclusion financière des plus démunis ainsi que la mobilisation des recettes publiques. 		X				
	<p>Études de faisabilité pour la mise en place de solutions concrètes de financement pour le secteur agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une banque agricole dédiée ; • Développement d'un réseau de banques rurales - 'de proximité' • Établissement d'un Fonds de garantie pour les prêts au secteur agricole. 		X X X	X X			
	<p>Évaluation de l'impact des initiatives d'appuis aux PME :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur l'entrepreneuriat, la création d'emplois de qualité pour les jeunes, ainsi que leur contribution à la réalisation des priorités de développement durable • Harmonisation et la coordination efficace des initiatives d'appui aux PME mises en place par les PTFs afin qu'ils s'inscrivent pleinement dans les priorités des autorités. 	<p>LEAD : DGEPF (DIF)</p> <p>APPUI : • PNUD, • BEAC • +Banques commerciales (à définir)</p>			X X	X X X	X

STRATEGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE : PRIORITÉS DE FINANCEMENT PRIVÉS

<p>G. Faciliter l'accès au crédit pour les PME dans les secteurs prioritaires de l'économie verte et bleue</p>	<p>Renforcement des capacités des entrepreneurs et PME à monter des projets d'investissement 'bancables' dans les secteurs économiques verts et bleus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances financières et comptables • Mise à échelle des projets agricoles moyennant l'établissement de coopératives • Mise en place d'un 'certificat de compétences' pour les PME afin d'être éligibles et reconnues comme sous-traitant des investisseurs internationaux dans les secteurs clés de l'économie verte et bleue 	<p>LEAD : DGEPF (DIF)</p> <p>APPUI : • PNUD, • BEAC • +Banques commerciales (à définir)</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>		
---	--	---	----------------------------	--	-------------------------------------	--	--

STRATEGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE : PRIORITÉS DE FINANCEMENT PRIVÉS

<p>H. Elaboration de plans d'affaires pour les secteurs de l'économie verte et bleue prenant en compte la protection de l'environnement et les intérêts des communautés</p>	<p>Engager des études sur les filières vertes et bleues du secteur privé pour mettre en place un plan d'investissement à fort impact social/environnemental en accord avec le PAT et le RPIP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier des projets d'investissements concrets ; • Chiffrer les besoins d'investissement par secteur ; • Évaluation du cadre institutionnel et réglementaire et ses contraintes freinant l'investissement privé selon les secteurs de l'économie verte et bleue. <p>SDG MAPPING - cartographie détaillée de l'écosystème de l'investissement privé dans l'économie bleu et verte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des investisseurs actifs dans l'agenda vert et les ODD • Identification d'opportunités concrètes d'investissements à fort impact social/environnemental dans les secteurs bleus et verts • Organisation d'évènements 'match-making' des investisseurs et opportunités d'investissements ODD 	<p>LEAD : l'ANPI</p> <p>APPUI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • BM • L'UE • PNUD • UNEP 	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p>		
--	---	--	----------------------------	----------	--	--

STRATEGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE : PRIORITÉS DE FINANCEMENT PRIVÉS

<p>J. Mobilisation d'investissements privés innovants en appui à l'économie verte</p>	<p>Monétisation des paiements pour services écosystémiques (PSE) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation de toutes les parties prenantes concernant le concept de PSE • Lancement de la première évaluation nationale des écosystèmes pour : <ul style="list-style-type: none"> o Consolider les données sur les flux physiques des services écosystémiques, l'influence de certaines pratiques agricoles sur la fourniture des différents services écosystémiques et l'évaluation monétaire des services écosystémiques (en complément à l'effort de comptabilisation du capital naturel) o Établir la cartographie des services écosystémiques liés aux pratiques d'agriculture, la sylviculture et la pêche o Répertorier les exemples de paiements pour services écosystémiques déjà en pratique au Gabon pour leur mise à échelle : <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de zones de chasse (ROSEVAC) • Gestion des forêts communautaires (Brain Forest/CAFI) • Activation du projet de Cartographie participative villageoise • Gestion de la faune dans les concessions forestières- braconnage (CDG/WWF) 	<p>LEAD : Min env/CNC</p> <p>APPUI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PNUD • UNEP • CNC • TNC • WCS • WWF • Rougier 	<p>X X X</p>	<p>X X</p>	<p>X X</p>	<p>X X X</p>	<p>X X</p>	<p>X X</p>
--	--	--	----------------------	----------------	----------------	----------------------	----------------	----------------

STRATEGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE : PRIORITÉS DE FINANCEMENT PRIVÉS

<p>J. Mobilisation d'investissements privés innovants en appui à l'économie verte</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Évaluer la faisabilité de la mise en œuvre de mécanisme de paiement • Intégration de la pratique d'évaluation nationale des écosystèmes dans les plans stratégiques à long terme. • Lancement de projets pilotes pour la mise en place d'un système de paiement pour services écosystémique dans le bassin du Lembé et les monts de cristal pour financer le fonctionnement des parcs et écotouristes (étude de projet réalisée par la TNC) • Benchmarking international pour capitaliser sur les expériences réussies : <ul style="list-style-type: none"> o Développement d'un cadre de coopération Sud-Sud avec la Malaisie, l'Indonésie et le Costa Rica. • Introduction explicite du concept de services écosystémiques dans les cadres juridiques et réglementaires généraux, y compris pour l'agriculture et l'environnement. • Mise en place d'un mécanisme de gouvernance multipartite dédié à : <ul style="list-style-type: none"> o Traiter les considérations d'équité et de l'impact d'instruments politiques spécifiques pour gérer les services écosystémiques, y compris les politiques d'aménagement du territoire et les réglementations environnementales (e.g. contrôle des intrants, permis, utilisation maximale, critères de qualité) o Renforcer les des approches communautaires des services écosystémiques o Mettre en place un système complet de mesure, de suivi et de vérification des flux financiers existants et nouveaux orientés vers la biodiversité. • Lancement d'un plaidoyer envers les investisseurs internationaux intéressés spécifiquement par la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable : 	<p>LEAD : Min env/CNC</p> <p>APPUI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PNUD • UNEP • CNC • TNC • WCS • WWF • Rougier 	<p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	
--	---	--	----------	-------------------	-------------------	--

STRATEGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE : PRIORITÉS DE FINANCEMENT PRIVÉS

<p>J. Mobilisation d'investissements privés innovants en appui à l'économie verte</p>	<p>o Internaliser les avantages des écosystèmes externes locaux et régionaux + que ces efforts se superposent à des paiements internationaux pour internaliser les avantages environnementaux mondiaux (tels que la biodiversité et la séquestration du carbone) Renforcement des capacités des autorités concernées pour développer une approche stratégique de mise en place des programmes nationaux de PSE bien conçus et efficaces</p> <p>Obligations thématiques vertes/bleus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études de faisabilité pour l'émissions d'obligations thématique au Gabon pour le secteur privé ainsi que le secteur public (activité dans le cadre du Projet Conjoint du Joint SDG Fund) • Développement d'un 'cadre stratégique de financement vert' en accord avec les priorités du PAT, le POGV et le PSGE, ainsi que son système de suivi des dépenses budgétaires vertes • Renforcement des capacités des acteurs correspondant pour la mise en place graduelle d'obligations thématiques pour le secteur public <p>Mécanismes d'offset environnementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude de faisabilité pour l'introduction de mécanismes d'offset environnementaux dans les cahiers de charge des concessions dans les secteurs extractifs et forestiers ainsi que pour les projets d'investissements privés. 	<p>LEAD : DG dette, CNPAT</p> <p>APPUI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CNC • TNC • PNUD 	<p>X</p>	<p>X X X</p>	<p>X X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>
--	---	--	----------	----------------------	----------------	----------	----------

STRATEGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE : PRIORITÉS DE FINANCEMENT PRIVÉS

<p>J. Intégration de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) dans la planification et la programmation pour le développement durable</p>	<p>Etablissement d'une base de données centralisée au Min. de l'Eco. Des activités de RSE des multinationales :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour systématique moyennant les rapports annuels collectés par les ministères de tutelles correspondant ; Intégration des prévisions comptables pour les fonds de développement locale comme indicateur des flux et investissements immédiats. <p>Études de faisabilité pour la mise en place d'une véritable plateforme de planification, programmation, coordination et suivi de projets RSE :</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'une feuille de route ; Identification des besoins de renforcement de capacités des acteurs concernés ; Intégration des projets RSE dans les démarches de planification nationale, ainsi que dans le processus de budgétisation (financement de l'entretien des infrastructures, les frais de personnel, etc.) ; Renforcement des capacités des institutions locales et la cohésion sociale pour le soutien efficace à la mise en place de projets de RSE et leur efficacité dans la durée. <p>Mise en place d'un guichet unique, coordonné par l'ANPI, pour appuyer l'exécution et le suivi des projets de RSE au niveau national et simplifier les contraintes administratives et hiérarchiques</p> <p>Développer un cadre juridique plus propice à la mise à échelle des initiatives de RSE des multinationales, ainsi que des PME national :</p> <ul style="list-style-type: none"> Classification des exonérations fiscales des investissements dans les causes citoyennes liées à l'économie verte ou bleue Renforcement de l'intégration des critères de durabilité dans les cahiers de charges des concessions, partenariats publics-privés et investissements privés. 	<p>LEAD : Min. Eco. APPUI : • ROSCEVAC • PNUD</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>
---	---	---	----------	----------	----------	----------	----------

STRATEGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE : PRIORITÉS DE FINANCEMENT PRIVÉS

<p>K. Consolidation du rôle des ONGs dans les démarches de financement et planification du développement durable</p>	<p>ONGs de manière systématique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publication de rapports annuels obligatoires des ONGs recensées par le Ministère de l'intérieur. • Renforcement de la transparence des financements publics existant pour les ONGs moyennant l'insertion d'une ligne budgétaire dédiée aux activités portées par la société civile. <p>Lancement d'un Atelier National Multipartite (incluant l'ANPI, la Chambre de commerce, etc.) avec pour objectif l'établissement d'une 'Charte' pour encadrer les activités volontaires entre les ONGs et les Autorités et renforcer le respect des engagement mutuelles des parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de réflexion A sur les mécanismes de financement publique des ONGs nationales <ul style="list-style-type: none"> o Lancement d'un plaidoyer pour que l'état remplisse ses obligations en ce qui concerne les subventions aux ONGs ; o Développement des mécanismes de financement des ONGs par l'état en fonction des résultats sur le terrain (e.g. RSE, CAFI Phase II, Fonds de sauvegarde de l'environnement, fiscalité écologique, Loi pour le développement durable 2014) o Introduction d'une réduction d'impôts pour le financement de causes citoyennes vertes/bleues (Benchmarking pour identifier les meilleures pratiques internationales et leurs pertinences pour le contexte Gabonais) 	<p>LEAD : Min Env APPUI : • PNUD • Min. de l'Économie. • Min. de l'Intérieur • Min. du Budget et des comptes Publics • L'ANPI • Chambre de Commerce etc.</p>	<p>X</p>	<p>X X X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>
---	---	---	----------	----------------------	----------	----------	----------	----------

STRATEGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE : PRIORITÉS DE FINANCEMENT PRIVÉS

<p>K. Consolidation du rôle des ONGs dans les démarches de financement et planification du développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de réflexion B sur la professionnalisation progressive des ONGs au Gabon : <ul style="list-style-type: none"> o Simplification des procédures d'enregistrement des ONGs au sein du Ministère de l'Intérieur o Identification des besoins de renforcement des capacités spécifiques par secteur de spécialisation • Groupe de réflexion C sur la consolidation du rôle de la femme dans la gouvernance économique du pays : <ul style="list-style-type: none"> o Renforcement des capacités des ONG féminins pour faciliter davantage la captation des financements verts dédiés spécifiquement au genre <p>Établissement d'une plateforme technique de coordination et concertation (Par exemple, un haut conseil pour la société civile), pour la mise en œuvre des mesures identifiées par les groupes de réflexions et éviter le travail en vase clos.</p> <p>Objectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanges systématiques d'informations, de statistiques et de données entre ONGs et avec les Autorités (par exemple publications de rapports d'activités annuels) • Participation formelle et effective de la société civile dans le processus budgétaire annuel • Facilitation du contrôle des dépenses liées au climat, au genre et aux ODD par la société civile <p>Développement d'une 'stratégie pays' pour la mobilisation des ressources pour les ODD moyennant les ONGs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alignement des programmes des ONGs sur le cadre de la Loi du développement durable (2014) • Développement d'une stratégie pour orienter les ONGs dans la quête de ressources 	<p>LEAD : Min Env APPUI : • PNUD • Min. de l'Économie. • Min. de l'Intérieur • Min. du Budget et des comptes Publics • L'ANPI • Chambre de Commerce etc.</p>	<p>X</p>	<p>X X X</p>	<p>X X</p>	<p> X X</p>	<p> X X</p>

STRATEGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE : PRIORITÉS DE FINANCEMENT PRIVÉS

<p>L. Renforcer la coordination entre le Gouvernement et les PTFs</p>	<p>Réactivation de la cellule de coordination Gouvernement/PTFs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un nouveau Cadre de Concertation PTF – Gouvernement • Systématisation du principe de l'alignement des 'stratégies pays' des Bailleurs de fonds sur les priorités de développement du Gouvernement (PAT/PSGE) et le CNFI vert/ODD pour le long terme • Mise en place de coordinations sectorielles entre les PTFs des différents projets d'APD : <ul style="list-style-type: none"> o Instaurer un ordre de priorisation des besoins d'investissement/d'appui pour la mise en œuvre du PAT • Institution de réunions de concertation semestrielles entre tous les PTFs et les Autorités 	<p>LEAD : Min. de l'Eco. APPUI : • BAD • Afd • BM</p>	<p>X X X X</p>	<p>X X X</p>	<p>X X X</p>	<p>X X</p>	<p>X</p>
<p>M. Création de partenariat avec des partenaires/investisseurs Leader dans les secteurs prioritaires de l'économie verte</p>	<p>Mise en place d'un Groupe consultatif/Forum des investisseurs publics et privés autour des projets sectoriels en vue de lever toutes les contraintes freinant l'investissement privé</p> <ul style="list-style-type: none"> • (En complément aux études sectorielles (chantier d'intervention H) <p>Révision du rôle et la participation des acteurs privés pertinents dans les mécanismes de dialogue public-privé existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'exécution total des recommandations faites par le Haut Conseil pour l'Investissement • Appuyer l'identification des priorités de réformes pour la 'Task Force pour améliorer le Ranking Doing Business' (comme par exemple le remboursement des crédits TVA) • Mieux intégrer les représentant du secteur forestier dans l'exécution du PAT 	<p>LEAD : L'ANPI, CNPAT, Min. de l'Eco., Min. des Travaux publics, HCI APPUI : • PNUD • BAD • Banques commerciales Min de la promotion des investissements</p>	<p>X X X X X</p>	<p>X X X X</p>	<p>X X X</p>	<p>X X</p>	<p>X</p>

STRATEGIE DE FINANCEMENT GLOBALE POUR LES ODD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE : PRIORITÉS DE FINANCEMENT PRIVÉS

<p>M. Création de partenariat avec des partenaires/investisseurs Leader dans les secteurs prioritaires de l'économie verte</p>	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer pleinement l'ANPI dans toutes les démarches et les dialogues concernant l'économie verte et bleue pour mieux attirer de l'investissement privé Intégrer les représentants du secteur financier et bancaire dans toutes les démarches et les dialogues concernant l'économie verte et bleue pour rapprocher les acteurs et créer de la confiance entre eux. <p>Lancement d'un plaidoyer et des démarches de sensibilisation concernant les ODD pour le secteur privé :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un réseau local du UN Global Network au Gabon pour dynamiser les efforts de sensibilisation envers le secteur privé national. 	<p>LEAD : L'ANPI, CNPAT, Min. de l'Eco., Min. des Travaux publics, HCI</p> <p>APPUI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PNUD • BAD • Banques commerciales Min de la promotion des investissements 	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>x</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p></p>	<p></p> <p></p> <p></p> <p></p>	<p></p> <p></p> <p></p> <p>X</p>	<p></p> <p></p> <p></p> <p>X</p>
---	---	--	-------------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SUIVI DES FINANCEMENTS ET DES RÉSULTAT ODD

<p>N. Compléter les 'angles morts' dans la cartographie des flux de financements pour le développement durable</p>	<p>Mise en place d'un « Tableau de bord » pour le suivi des financements pour le développement durable et les ODD :</p> <ul style="list-style-type: none"> Validation des dons et prêts concessionnels liés à l'environnement selon les données recueillies par l'exercice de consolidation de l'UE. Mise à jour des dons et prêts perçus par les différents acteurs de la Société civile. Cartographie des dépenses RSE par les multinationales (basé sur les rapports annuels soumis par les MNE à leur ministère de tutelle respectif) Centralisation des rapports annuels des entreprises des hydrocarbures et les mines (Ministère des Hydrocarbures) <p>Centralisation systématique des différents flux de financements publics et privé :</p> <ul style="list-style-type: none"> Méthodologie du DFA Vocation 'prospective' Intégrant le processus de formulation du budget 	<p>LEAD : Min. de l'Economie. (DG Prospective) APPUI : • PNUD • UE • ROSEVAC • CNC • L'ANPI</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>
<p>O. Suivi systématique des résultats de développement et des ODD</p>	<p>Réactivation du « Comité de suivi des résultats des ODD » :</p> <ul style="list-style-type: none"> Identification des points focaux pour le suivi des résultats au sein des ministères concernés <p>Actualisation du rapport de suivi des résultats sur les ODD et l'agenda 2063</p> <ul style="list-style-type: none"> Considérer l'exécution des recommandations du rapport interne sur le cadre de gouvernance des ODD au Gabon Identification et mise en place de passerelles de concertations institutionnelles avec le Conseil National du PAT, le CNC et le Secrétariat Général pour le PSGE 	<p>LEAD : Min. de l'Eco. (DG Prospective) APPUI : • PNUD</p>	<p>X X</p>	<p>X X</p>	<p>X X</p>	<p>X X</p>	<p>X X</p>

HARMONISATION DES CADRE DE PLANIFICATION, PROGRAMATION ET FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

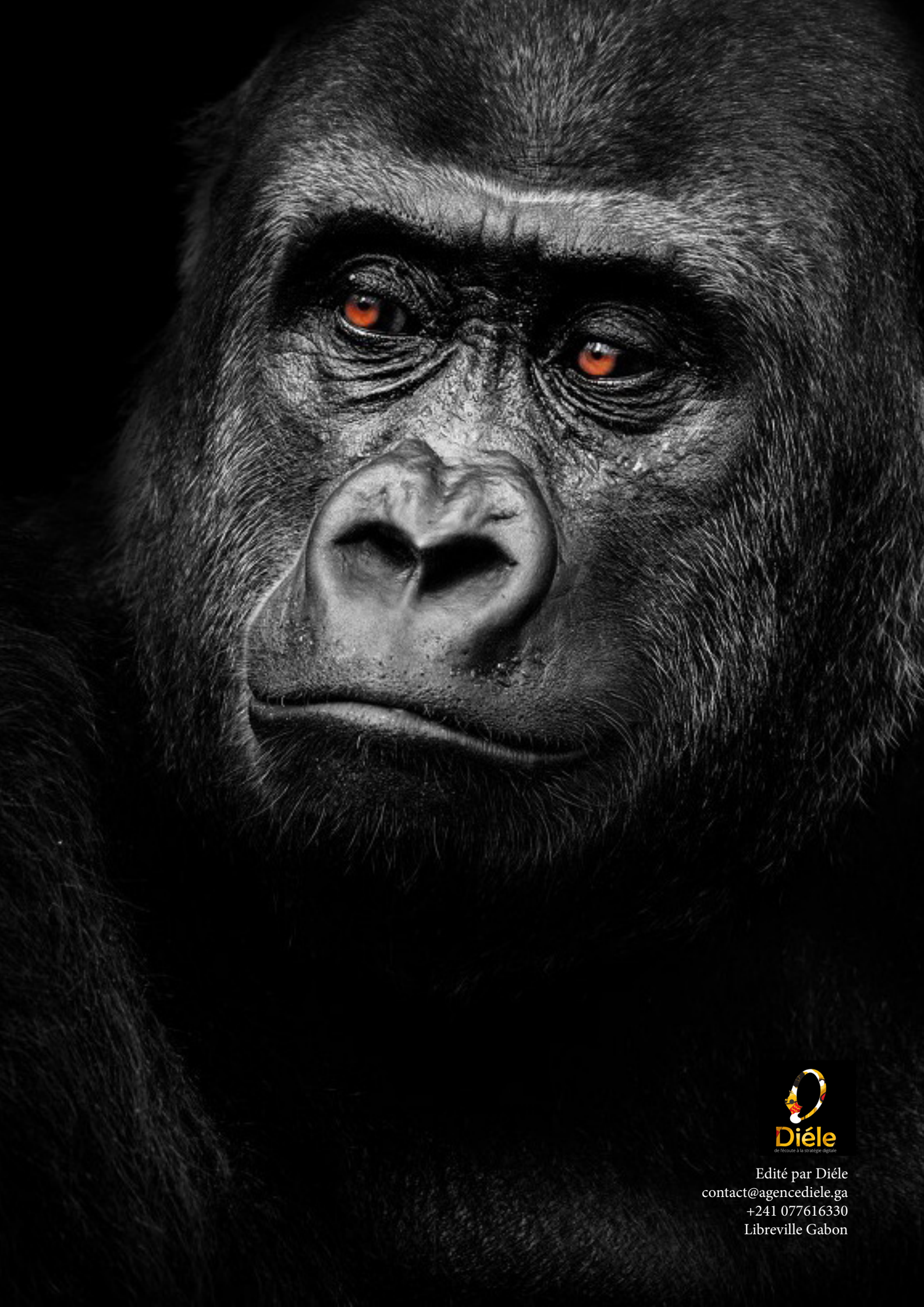
<p>P. Mise en œuvre des outils prévus par la Loi pour le Développement durable</p>	<p>Évaluation de la mise en œuvre de la Loi pour le Développement Durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation d'impact de la Loi pour le Développement durable sur les résultats liés à l'environnement et les ODD • Identification des contraintes à son application totale <p>Renforcement des capacités pour accélérer la mise en place des outils pour le développement durable tel que prévu par la Loi existante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activation de l'Agence pour le Développement Durable • Activation du Fond de Sauvegarde de l'Environnement 	<p>LEAD : Min. de l'env.</p> <p>APPUI : CNC, PNUD</p>	<p style="text-align: center;">X</p> <p style="text-align: center;">X</p>	<p style="text-align: center;">X</p> <p style="text-align: center;">X</p>	<p style="text-align: center;">X</p> <p style="text-align: center;">X</p>
<p>Q. Harmonisation des cadres de gouvernance du PAT, le PSGE et les ODD</p>	<p>Mise en place d'un point focal (PF) au sein du CNPAT pour l'Agenda des ODD et leurs financements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation du PF au Comité de pilotage du Programme Conjoint du Joint UN SDG Fund pour assurer la fluidité dans l'échange d'informations et l'alignement des activités du Programme Conjoint avec les activités en cours du CNPAT. <p>Organisation d'un atelier national pour s'accorder sur un cadre de gouvernance cohérent et efficace pour le financement du développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En lien avec les recommandations du rapport interne sur le cadre de gouvernance des ODD au Gabon (> voire intervention P.) incorporant les principales structures pour la planification, la coordination et le suivi du développement durable au Gabon • Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> o Renforcement du dialogue et de la coordination entre les structures impliquées o Harmonisation des cadres de concertation liés au développement durable o Identifier et éliminer les superpositions des processus existants o Articuler, valider et suivre la mise en œuvre de la stratégie de financement globale, tel que proposé par ce DFA 	<p>LEAD : Min. de l'Eco. (DG Prospective)</p> <p>APPUI : • PNUD</p>	<p style="text-align: center;">X</p> <p style="text-align: center;">X</p>	<p style="text-align: center;">X</p> <p style="text-align: center;">X</p>	<p style="text-align: center;">X</p> <p style="text-align: center;">X</p>

MESURES TRANSVERSALES

<p>R. Chiffrage des besoins d'investissements totaux pour atteindre les ODD</p>	<p>Mise à jour des calculs du FMI sur les coûts pour atteindre les ODD d'ici 2030 (pre-covid-19) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chiffrage tous les investissements nécessaires à une plus grande maîtrise de la vulnérabilité du territoire et à l'adaptation de celui-ci face aux risques liés aux changements climatiques, selon l'analyse de risques catastrophiques de l'ANPN • Intégration systématique dans la gestion des finances publiques l'analyse dynamique des besoins d'investissements publics et privés • Renforcement de la capacité du Gouvernement à évaluer les coûts des ODD au fil du temps, de manière dynamique, au fur et à mesure des progrès et des changements de circonstances 	<p>LLEAD : Min. de l'Eco. (DG Pro) APPUI : • PNUD • FMI • CNC • Min. des Fin. • Min. de L'Env.</p>	<p>X X</p>	<p>X X</p>	<p>X X</p>	<p>X X</p>	<p>X X</p>
<p>S. Renforcement de la lutte contre la corruption</p>	<p>Evaluation de la mise en œuvre de la Stratégie pour la lutte contre la corruption (2012) ainsi que l'identification des contraintes à son opérationnalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour de la Stratégie pour la lutte contre la corruption (2012) • Renforcement des capacités pour la mise en œuvre du cadre juridique existant • Publication annuelle de la déclaration des biens des administrateurs publics 	<p>LLEAD : Agence pour la lutte contre la corruption APPUI : • PNUD, • Banque Mondiale • FMI</p>		<p>X X X</p>	<p>X X X</p>		

MESURES TRANSVERSALES

<p>T. Renforcement de l'écosystème des statistiques</p>	<p>Mise en place d'un plan d'action pour accélérer les réformes des statistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des statistiques macro-économiques, en commençant par les comptes nationaux ; • Elaboration d'une cartographie des données de routine manquantes pour un suivi des ODD (par exemple l'éducation, l'accès à l'habitat et certains actes de la santé), ainsi que le développement durable ; • Mise en place d'un système de base de données régulièrement alimentées concernant les ODDs ; • Harmonisation des méthodologies et des modalités de traitement et de diffusion des données sectorielles des Directions en charge des statistiques au sein des ministères avec la Direction Générale de la statistique • Renforcement des capacités de la DG Statistique pour l'exécution des recommandations 	<p>LEAD : Direction des Statistiques</p>	<p>APPUI :</p>	<p>• Banque Mondiale</p>	<p>• PNUD</p>	<p>• L'UE</p>				
			X	X	X	X	X	X	X	X
				X	X	X	X			
			X	X	X					



Diéle
de l'écoute à la stratégie digitale

Edité par Diéle
contact@agencediele.ga
+241 077616330
Libreville Gabon